Bretagne 14-18

Association de recherches et d'études historiques sur la vie des Bretons dans la Grande Guerre

Décembre 2001 **Bulletin n°19**

ISSN : 1240-5396



Le Café de la Renaissance à Dinan le jour de la déclaration de guerre (Coll. privée JPP)

Les humbles de la Grande Guerre

Histoire et témoignages littéraires
L'exemple austro-hongrois

Analyses de correspondances de soldats lorientais

Sommaire

Deux soldats fusillés
par Christian LEMAIRE 2
Le petit bois de bouleaux de Chézy et le destin de Georg ACHNER
Par Jean VEDOVATI 5
Mort, à la Boisselle, d'un petit cultivateur breton de MERDRIGNAC
par Guy TROCHE, Jean VERDEL, Gabriel LE MER et René RICHARD 6
Histoire et Témoignages littéraires: l'exemple des Austro-Hongrois sur le front ouest en 1914
par Jean-Claude LAPARRA 7
Analyse de correspondances de soldats français du 262ème R.I. de Lorient par la censure
par Alain MALINOWSKI 9
Association *Patrimoine de la Grande Guerre* 10
Lire, voir, écouter 11

En guise d'éditorial : à propos du sommaire

Au moment où le monde politique et diplomatique s'ébroue autour d'un projet d'aéroport qui couvrirait une bonne partie du champ de bataille de la Somme, au mépris des accords de cession à perpétuité de nombreux cimetières militaires, il nous est apparu intéressant d'inclure dans ce bulletin, sans autre commentaire, quatre simples histoires de soldats broyés à jamais par le gigantesque Moloch. Le corps de l'un d'entre eux est d'ailleurs disparu dans cette région soudain si médiatisée. A propos de ce projet d'aéroport et de tout ce qui le motive, nous recommandons la lecture ou la relecture du *Réveil des Morts* de Roland Dorgelès (Albin Michel). Dès la fin de l'hécatombe, les morts gênaient déjà....

Nous ouvrirons ensuite nos pages au général Jean-Claude Laparra, historien militaire féru d'art et de littérature, qui évoquera, à travers des témoignages d'écrivains, la présence de soldats autrichiens sur le front Ouest. Alain Malinowski nous a enfin confié un rapport de la censure militaire concernant le courrier du 262e R.I. de Lorient envoyé pendant une journée du trouble été 1917.

Dossier : les humbles de la grande guerre

Deux soldats fusillés

par Christian LEMAIRE

Tous les ans, à Lemé, à l'issue de la cérémonie patriotique du 11 novembre, les autorités municipales et les habitants présents se rendent dans le cimetière communal. Là, ils s'arrêtent, quelques instants, sur les tombes des soldats morts pour la France. Sur l'une de ces tombes, on peut lire: "Recueillis à Lemé - Fusillés à Sains le 6Jatn'ier 1916 - Victimes d'une lâche dénonciation".

Notre curiosité était éveillée, nous avons voulu savoir.

Août 1914, nous sommes en guerre. Après avoir violé sa neutralité, les troupes allemandes envahissent la Belgique, pénètrent en France et, par la trouée de l'Oise, se dirigent vers Paris. Bousculée à Charleroi, la 5em2 Armée française du général Lanrezac se replie. Mais, à Guise, pendant deux jours, les 29 et 30 août 1914, elle stoppe la 2eme Armée allemande du général von Bülow. Le 31, les troupes du Kaiser reprennent leur marche en avant. Le pays envahi restera occupé jusque en novembre 1918.

A l'issue d'un engagement, surpris par la progression ennemie, des soldats français purent se retrouver dans les lignes ennemies. Que faire ? Beaucoup se constituèrent prisonniers et passèrent quatre années dans un camp en Allemagne. Certains essayèrent de regagner les lignes françaises. Cela n'était pas simple car les Français se repliaient rapidement. D'autres enfin, espérant un prompt retour des leurs, décidèrent de se cacher et d'attendre. Ce fut le cas pour Auguste Gout et Victor Restoux.

Le 28 août 1914, l'autorité militaire française ordonna aux habitants d'évacuer. L'encombrement des routes par les convois militaires et par les évacués belges et français empêcha les civils de notre région d'avancer rapidement. Vite rattrapés par les uhlans, ils firent demi-tour et rentrèrent chez eux. Ainsi, le 2 septembre, les Marois (habitants de Lemé), de retour dans leur village, découvrirent deux soldats français perdus, désemparés, ne sachant que faire. Une décision fut très vite prise: après leur avoir procuré des vêtements et des papiers, ils les hébergeraient et les cacheraient aux yeux de l'occupant.

Ainsi, pendant un peu moins de 500 jours, Auguste Gout 19 ans, brun de cheveux, du 2e Régiment de Hussards de Verdun, et Victor Restoux, 22 ans, blond, né à Lapenty (Manche), du 136e Régiment d'Infanterie de Saint-Lô (10e C A, général Defforges) allaient être placés sous la protection de la population d'un village, attachée à tout ce qui rappelait la France et, surtout, ne perdant jamais l'occasion de berner l'occupant.

Dans Lemé, bourgade de 800 âmes en 1914, canton de Sains-Richaumont, département de l'Aisne, Auguste Gout trouva refuge chez Mme Carlier, dont le mari était soldat. Avec sa voisine, elle se chargea de loger et de nourrir le fugitif. Cette dernière, Melle Richet, lui procura même un nom d'emprunt, nous en reparlerons. Auguste Gout était un hussard. Le dimanche, nous a raconté un témoin, il ne résistait pas au plaisir de monter un cheval et de faire un galop dans Lemé et dans le voisinage.

Quant à Victor Restoux, il fut recueilli chez la veuve Dussaussois. Protestante de confession, elle avait un fils, marié, sous les drapeaux. Cette dame d'un certain âge exploitait une petite ferme où Victor Restoux l'aida dans la conduite des travaux. Par précaution et par convenances, il ne coucha jamais dans la maison de son hôtesse ; le soir, il dormait près des chevaux, dans l'écurie.

Bien intégrés au sein de la population, Auguste Gout et Victor Restoux travaillaient avec elle pour l'occupant. Mr Leboucher, instituteur, secrétaire de mairie, leur avait fourni des papiers d'identité et des cartes d'alimentation. Répondant aux appels, comme tout un chacun, ils se retrouvaient chaque jour *" en colonne "*. Ce mot *" colonne "* on le retrouve sans cesse dans la bouche, dans les écrits de tous ceux ayant connu l'occupation pendant la Première Guerre mondiale. Il voulait dire*:" équipe de travail pour*

les Allemands ". On allait *" en colonne "* aux champs, dans le bois, dans le village. On menait du bétail, des chariots " en colonne ". Même les vaches, réquisitionnées pour leur lait, étaient *" en colonne"....*
A part la troupe qui, descendant régulièrement du front, était mise au repos, il n'y eut jamais plus d'une dizaine d'Allemands en permanence dans le pays. Les Français, ayant continuellement à faire à eux, les connaissaient bien. De même, pas un habitant de Lemé ne leur était inconnu.


Tombe actuelle des deux soldats français (Coll. C.L.)

Ayant eu connaissance de la présence, dans la région, de soldats français, cachés au sein de la population, *l'Etappenkommandantur* de Sains-Richaumont fit afficher, le 11 novembre 1915, un avis dans toutes les communes dépendant de sa juridiction. Cet avis mettait en demeure tous les soldats de l'armée française, restés jusqu'au 11 novembre dans les territoires occupés, de se rendre aux autorités allemandes. Ils avaient jusqu'au 30 novembre pour se conformer à cet ordre sans encourir de sanction. Passé ce délai, des peines très sévères, pouvant aller jusqu'à la condamnation à mort, seraient requises à l'encontre des contrevenants et des civils qui les cachaient.
Se croyant en sécurité au milieu de la population de Lemé, pensant être à l'abri de tout soupçon et de toute dénonciation, Auguste Gout et Victor Restoux, malgré le conseil de quelques amis leur demandant de se rendre, n'obtempérèrent pas à cet ultimatum.
A partir de ce moment, il en fut fini de leur tranquillité. Ils vécurent dans la peur d'être découverts et dans la crainte du châtiment. Ainsi, Victor Restoux donna à un ami, à son compagnon de travail, une paire de jumelles: *"Tiens, je te les donne, tu les garderas en souvenir car je ne resterai plus longtemps ici, nous allons être arrêtés "*. Il avait malheureusement raison, le dénouement approchait.
Le mercredi matin 5 janvier 1916, bien avant le lever du jour, des gendarmes allemands firent irruption à Lemé, aux domiciles de Mmes Carlier et Dussaussois. Ils trouvèrent rapidement nos deux soldats, encore couchés à cette heure matinale. Suivant la méthode bien connue, les Allemands commencèrent par frapper les deux hommes dans leur lit en les accusant d'être des militaires. Ceux-ci avouèrent immédiatement leur situation. Emmenés à la *Kommandantur* de Sains-Richaumont, ils furent jetés en prison à la gendarmerie.
Comment les Allemands avaient-ils appris la présence de soldats français à Lemé ? Une femme du village les avait dénoncés. Quels peuvent être les mobiles d'un tel acte ? Le temps a passé et, pour la suite du récit, il n'est pas nécessaire de les connaître. Cependant, cette dénonciation est d'autant plus odieuse que, dans cette pénible affaire, deux hommes allaient trouver la mort. Après la guerre, les autorités françaises arrêtèrent cette femme. Jugée, elle fut condamnée à cinq ans de prison. La peine paraît légère: la grande tourmente était passée et, avec le temps, les rancœurs s'estompaient. Ces enfants n'étaient pas de la région, l'oubli tombait déjà sur eux, sauf pour les habitants de Lemé qui, aujourd'hui encore, se souviennent et déplorent ce jugement. Interdite de séjour, cette femme ne revint jamais au pays.
Le lendemain, les gendarmes allemands revinrent à Lemé. Ils arrêtèrent Mmes Dussassois et Carlier ainsi que Mr Leboucher. Les dames étaient accusées d'avoir caché des soldats français; quant à Mr Leboucher, secrétaire de mairie, les Allemands lui reprochèrent de leur avoir fourni des papiers officiels.
Un tribunal militaire condamna les civils français à des peines d'emprisonnement Il envoya Mme Carlier et Mr Leboucher en Allemagne d'où ils ne revinrent qu'après la guerre. Plus âgée, Mme Dussassois partit, elle aussi, dans un camp. Malade, les Allemands la ramenèrent à Lemé.
Que se passa-t-il au siège de la *Kommandantur* ? Nous l'ignorons. Personne, évidemment, parmi la population française, n'assista au jugement qui eut lieu dans la journée du 6 janvier 1916. Car jugement il y eut, suivi d'un verdict. Verdict terrible qui condamnait Auguste Gout et Victor Restoux à la peine capitale. De toute façon, la cause était entendue d'avance : militaires, ils ne s'étaient pas soumis au décret du 11 novembre 1915; de ce fait, ils encouraient, comme il était dit dans l'ultimatum, la peine de mort. Le tribunal allemand n'hésita pas à prononcer cette sentence.
A Sains-Richaumont, personne n'eut connaissance du drame qui se jouait à la *Kommandantur*. Seul le curé-doyen Albert Cagniard, convoqué en fin de journée pour assister les condamnés, le sut. C'est pendant les derniers instants de leur vie que Auguste Gout et Victor Restoux exprimèrent leurs dernières volontés. Par une lettre, remise au doyen, ils demandèrent à être enterrés à Lemé, leur pays d'adoption

Le moment venu de leur exécution, encadrés de soldats en armes, accompagnés du doyen, les condamnés sortirent de la gendarmerie. A pied, le petit groupe emprunta la route menant à Le Hérie, jusqu'au pont de la voie ferrée. Après le pont, à gauche, là, dans le petit chemin, se trouvait le lieu du supplice. Le peloton d'exécution les attendait. Immédiatement la sentence fut exécutée. Il était 16 heures, la nuit allait tomber sur Sains-Richaumont, c'était le jeudi 6 janvier 1916. L'irréparable était accompli: deux soldats français, dans la fleur de l'âge, venaient d'être fusillés.

L'exécution de ces deux malheureux fut connue tout de suite dans Sains-Richaumont. En regagnant son presbytère le brave doyen, tout bouleversé par ce drame, avertit les habitants. Cette triste nouvelle jeta la consternation dans le pays.

On raconte, mais ce fait n'a pu être vérifié, que, parmi les soldats désignés pour faire partie du peloton d'exécution, se trouvait un Bavarois, grand, roux de cheveux. Pour les avoir souvent surveillés, à Lemé, pendant leur travail, il connaissait très bien les deux soldats français. Sans avoir fraternisé pour autant, une estime réciproque était née entre eux. Incapable d'accomplir un tel acte, odieux à ses yeux, le Bavarois refusa de se rendre à Sains pour exécuter ses amis. Ce refus lui valut d'être envoyé, sur le champ, au front, à pied et sac au dos.

Les jours suivants, malgré l'interdiction de visiter les lieux, un grand nombre de personnes vinrent se recueillir sur la tombe des deux soldats. Durant tout le reste de l'occupation, elles n'oublièrent jamais de la fleurir. Après des démarches sans fin, la *Kommandantur* donna l'autorisation, au doyen Cagniard, d'inscrire les décès sur le registre de l'état civil de Sains-Richaumont. Cela fut fait le 15 mars 1916, plus de deux mois après l'exécution.

Voici l'intégralité de cet acte:

" 6 Janvier 1916 - Les soldats français Auguste Durocher, du 2ème Régiment de hussards, et Victor Restoux, du 136ème Régiment d'Infanterie, ont été fusillés le 6 Janvier 1916, à 4 heures de l'après-midi, à Sains-Richaumont, près du pont du chemin de fer situé au-dessus du chemin de grande communication de Sains à Le Hérie.

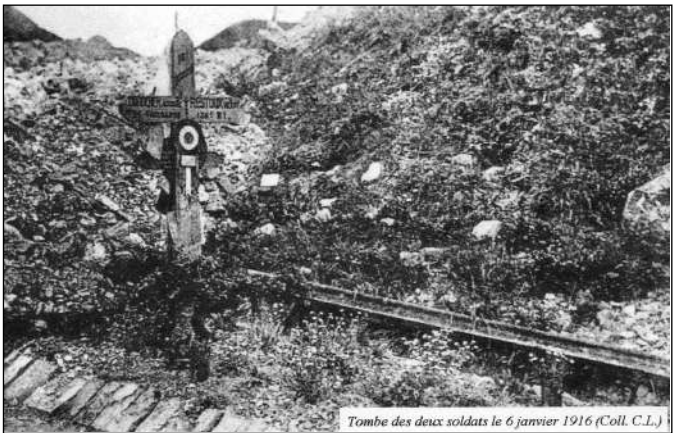
Malgré l'ordre public de l 'Inspection, du 11 Novembre 1915, ils ne s'étaient pas présentés à l'autorité allemande jusqu'au 30 Novembre, mais avaient séjourné, après cette date, en civil, dans le territoire de l'étape, ils habitaient Lemé.

Les actes de décès ont été dressés, le 15 Mars 1916, suivant avis de Mr le Commandant d'étape de Sains-Richaumont, et sur la déclaration de Mr Cagniard Albert, curé-doyen de Sains-Richaumont ".

Nous remarquerons que, dans cette déclaration, les mobiles de la condamnation sont indiqués. Les Allemands l'exigèrent afin de justifier leur acte et que nul ne puisse, par la suite, contester la légalité du verdict.

Une autre remarque: dans cet acte, un nom nouveau apparaît, celui d'Auguste Durocher. A Lemé, la voisine de Mme Carlier, Melle Richet, avait une vague parenté du nom de Durocher. Pensant échapper ainsi aux investigations allemandes, Auguste Gout déclara s'appeler Durocher et, jusqu'au dernier moment, il l'affirma. Voilà pourquoi ce nom figure sur l'acte d'état civil comme il figurait sur la tombe à l'endroit de l'exécution.

Après la guerre, les habitants de Lemé pensèrent respecter le vœu d'Auguste Gout et de Victor Restoux. Par dérogation spéciale, la municipalité obtint, du Service départemental des sépultures militaires, que les deux soldats français soient inhumés dans le cimetière communal.



Tombe des deux soldats le 6 janvier 1916 (Coll. C.L.)

Le transfert des corps eut lieu le mercredi 4 mai 1921, sans aucune cérémonie. Leur place, dans le cimetière, n'étant pas encore définie, ils furent inhumés, provisoirement, dans le caveau des prêtres de la paroisse. L'inhumation définitive se fit après novembre 1921. Réunis dans une seule tombe, chaque corps repose dans un cercueil.

Sur la pierre tombale l'inscription suivante fut gravée :

"A la mémoire de deux soldats français Auguste Gout, 2ème Hussard - Victor Restoux 136ème R.I.- La commune de Lemé. Pris dans les lignes allemandes le 29 Août 1914 et recueillis à Lemé, ils furent fusillés à Sains le 6 Janvier 1916, victimes d'une lâche dénonciation - Ils ont voulu dormir ici leur dernier sommeil - Qu'ils reposent en paix. "

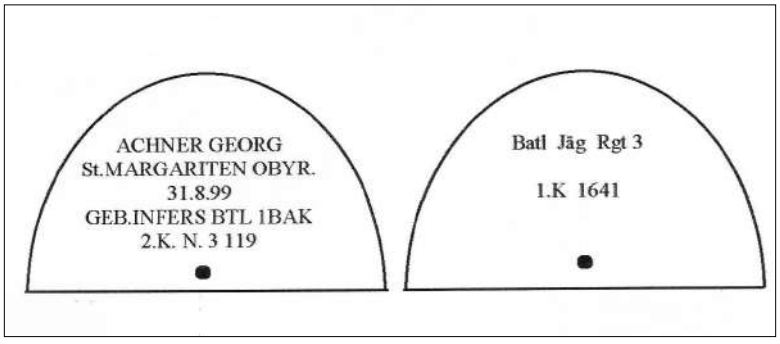
Avant la Première Guerre mondiale, Victor Restoux habitait à Heussé, petite commune de la Manche. Ses parents exploitaient une petite ferme comme il était fréquent à l'époque. Il avait un frère, lui aussi disparu dans la tourmente. Leur mère, encore jeune, en est morte de chagrin; leur père ne tarda pas à la suivre dans la tombe. Les noms des deux frères sont inscrits sur le monument aux morts, situé près de l'église de Heussé.

Le petit bois de bouleaux de Chézy et le destin de Georg ACHNER

par Jean VEDOVATI

La découverte

Le 26 décembre 1999, la région de Dormans, dans la Marne, comme une grande partie de la France, fut fortement touchée par une forte tempête. Nos forêts en souffrirent particulièrement. Au printemps 2000, la curiosité me poussa à me rendre compte moi-même de l'état des plantations de sapins situées entre Dormans et le hameau de Chézv (commune de la Chapelle-Monthodon dans l'Aisne. à ne pas confondre avec Chézv/Marne, commune sise près de Château-Thierry). A quelques kilomètres au sud de la Marne, Eole n'est pas passé discrètement. Les dégâts sont considérables; presque tous les sapins sont brisés ou déracinés mais, parmi ces zones dévastées, apparaît une parcelle de taillis naturel épargnée. Dans ce petit îlot qui n'a pas subi le passage des bulldozers pour travaux, quelques trous de combat se discernent qui semblent être allemands et dater de 1918.
Quelques jours plus tard, je m'y rends de nouveau avec un détecteur de métaux, dans l'espoir de retrouver et sauver quelques objets. Très rapidement, je sors de terre une boucle de ceinturon allemand, une gamelle, quelques anneaux de toiles de tente et de brèlages mais aussi et surtout une demie plaque d'identité d'un soldat d'outre-Rhin, soldat qui fut sans doute tué puisqu'il ne subsiste qu'une partie de plaque.
Aussitôt rentré chez moi, je nettoie soigneusement cette plaque et les indications ci-dessous apparaissent nettement.



Très peu de temps après, au cours d'une conversation téléphonique, je fais part de ma découverte à mon ami Hermann Plote. Je lui envoie ensuite la plaque d'identité à fins de recherches. Grâce à sa compétence et à ses connaissances, nous obtenons quelques mois après des résultats remarquables. C'est ainsi que les archives allemandes et bavaroises nous apprennent que Georg ACHNER, né à Bad Tôlz le 31 août 1899, avait déjà perdu ses parents, qu'il avait un tuteur et qu'il travaillait comme garçon de ferme à Skt Margariten quand il fut incorporé dans l'armée bavaroise. Elles nous apprennent aussi qu'il fut mortellement blessé par un éclat d'obus au cou, le 18 juillet 1918 à 7 heures 30 du matin, dans un *"petit bois de bouleaux"* *, au nord-est de Chézv. Dans le registre allemand des pertes de la 1ère guerre mondiale, il est signalé que Georg Achner fut enterré *"dans le bois de Dormans"* * et, qu'après la guerre son corps fut relevé et transféré au Cimetière Militaire allemand de Marfaut (51), dans la vallée de l'Ardre. Sa sépulture y est encore et elle porte les inscriptions suivantes:
" ACHNER Georg - Jager - ✞ 18-07-1918 - Grab 178".
Grâce aux documents allemands (Historique de la 200ème Division de Chasseurs traduit par Hermann Plote) et français (J.M O. des unités françaises concernées consultés au S.H.A.T.), j'ai pu reconstituer ce combat du *"petit bois de bouleaux"* du 18 juillet 1918, si minime dans le déchaînement du conflit mondial, ignoré de la grande Histoire et pourtant capital pour la vie des soldats qui s'y trouvèrent mêlés.

Le combat du *"petit bois de bouleaux"*

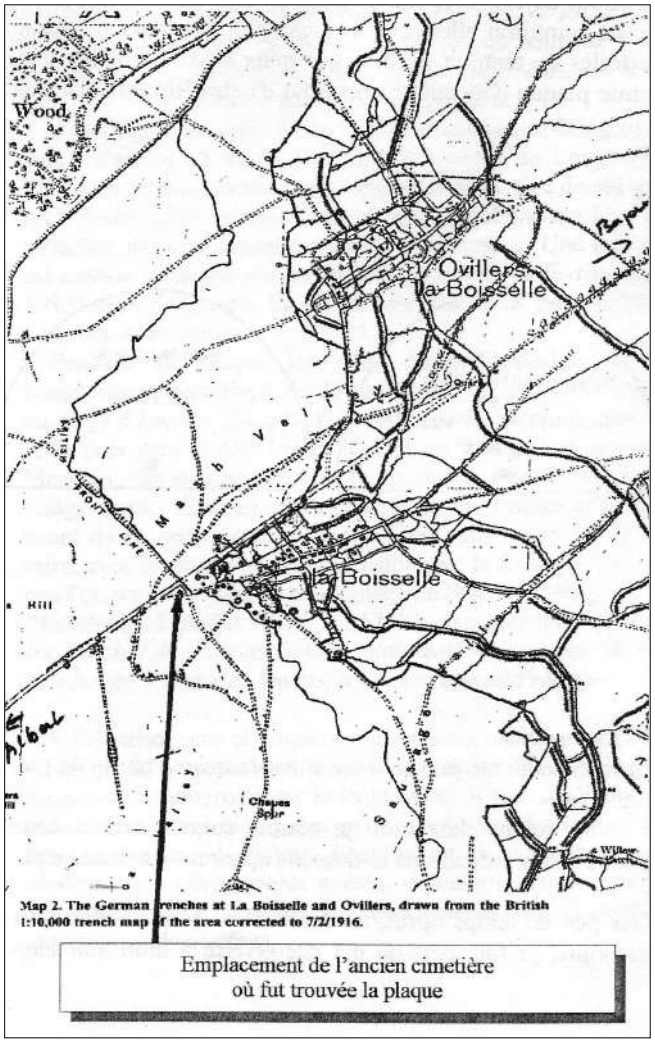
Dans la nuit du 14 au 15 juillet 1918, les Allemands lancent une violente offensive sur la Marne. Dans le secteur de Dormans, leur 200ème Division de Chasseurs (3e, 4e et 5e Régiments de Chasseurs) franchit la rivière, enfonce le 273e R.I. de Béthune et progresse de 5 à 6 kilomètres vers le sud. A la hauteur de la Chapelle-Monthodon, elle est stoppée par la défense française de la deuxième position.
Le 16 juillet, elle est contre attaquée par le 2e R.I. de Granville et le 77e R.I. de Cholet et perd le hameau de Chézv et la ferme des Pozard. Le 17 juillet, les Français (147e R.I. de Sedan et 32e R.I. de Tours) contre attaquent à nouveau. Le 3e Régiment de Chasseurs allemand est fortement bousculé : ses pertes en tués, blessés, disparus et prisonniers sont conséquentes. Cependant, une réaction appuyée par le 1er Régiment de la Garde lui permet, après de difficiles combats en forêt, par une forte chaleur moite, de rétablir ses liaisons qui avaient été rompues. Le 3e Régiment de Chasseurs s'établit alors défensivement dans les bois au nord de Chézy et de la ferme de la Cressonnière.
Depuis trois jours, les Bavarois se sont affrontés à des unités de quatre divisions françaises (4e, 5e, 18e et 20e). Ils sont épuisés; ils se battent désormais défensivement le dos à la Marne; leurs espoirs de l'offensive pour la Paix sont ruinés; ils n'ont plus le moral …
Les rescapés du 1er Bataillon du 3e Régiment de Chasseurs creusent rapidement des trous individuels de protection dans un petit bois de bouleaux situé à 1250 mètres au nord-ouest du village de Chézy. Parmi ces rescapés, le jeune Georg ACEINER; le mois prochain, il aura 19 ans.

Dans la soirée et au cours de la nuit, un orage d'une rare violence se déchaîne, mêlant éclairs, coups de tonnerre, et bourrasques de pluie aux tirs d'artillerie. Déjà fortement éprouvés par de dures journées de combats, les soldats, terrés dans leurs trous, sont trempés jusqu'aux os. Puis, le jour se lève; l'orage cesse, les hommes, tant bien que mal, tentent de se faire sécher. Ils s'interrogent: les Français vont-ils renouveler leurs attaques aujourd'hui ? Déjà leur artillerie effectue de nombreux tirs de harcèlement. Brusquement, l'un de ceux-ci s'abat sur les Chasseurs; les éclats sifflent et l'un d'eux atteint Georg ACHNER à la gorge; il est mortellement touché. Il ne fêtera pas ses 19 ans et ne reverra pas sa Bavière natale; la folie des hommes en a voulu autrement.

Dans le petit bois de bouleaux, ses camarades d'infortune prennent une partie de sa plaque d'identité, laissant l'autre sur le corps ; ils enveloppent celui-ci dans une toile de tente et lui creusent une sépulture sommaire parmi les arbres.

Moins de 48 heures après les Chasseurs bavarois quittent leurs positions, suivant le repli de l'armée allemande derrière la Marne.

De Georg ACHNER qui se souviendra ? Il restera dans le *petit bois de bouleaux*. Ce malheureux garçon a-t-il fait verser beaucoup de larmes ? C'est peu probable. N'ayant pas 19 ans, il n'avait plus de parents. Avait-il une fiancée ? Il a dû comme tant d'autres dans les deux camps tomber rapidement dans l'oubli le plus complet. Jusqu'au jour où quelques objets émergèrent de terre.... Aujourd'hui, dans *le petit bois de bouleaux* dégagé par la tempête, souffle en hiver un vent mordant; le muguet y fleurit au printemps et seuls quelques chants d'oiseaux viennent rompre un silence de sérénité ...Qui, en s'y promenant, imaginerait que dans ce petit bois, à la mi juillet 1918, pendant quelques jours, la bataille gronda et la mort fit ses ravages ...



Mort, à la Boisselle, d'un petit cultivateur breton de MERDRIGNAC (22)

par Guy TROCHE, Jean VERDEL, Gabriel LE MER et René RICHARD

En 1965, par hasard, parmi les nombreux vestiges de la Grande Guerre que continue de vomir la terre de la Somme, un cultivateur, Mr Vandenbreke, découvre une plaque d'identité dans un terrain vague, bouleversé par la guerre et qui venait d'être nivelé. L'endroit de la découverte se situe exactement à l'endroit de l'ancien cimetière civil de la Boisselle que traversait pendant l'hiver 1914-1915, sinuant entre les tombes, la ligne de front. Il confia récemment cette plaque au Docteur Guy Troché qui fit part de cette trouvaille à notre ami Jean Verdel, historien local des batailles de la Somme. Sur la plaque d'identité se lisaient les indications suivantes: *" MOLLE Victor, 1909, 1859, St-Brieuc". .*

Muni de ces informations, Jean Verdel contacta René Richard qui mena des recherches aux A.D. des Côtes-d'Armor, à la mairie et dans la commune de Merdrignac. Dans le même temps, Gabriel Le Mer étudia les combats du 19ème R.I. de Brest à la Boisselle. Il fut alors possible de retracer la courte existence de ce soldat breton.

Victor, Jean, Marie Molé est né le 14 mars 1889, à 11 heures du matin, au lieu-dit Le Plessis, en Merdrignac (Côtes-du-Nord).

Son père, Jean Marie Molé, est né le 17 avril 1861 à la Malhoure (Côtes-du-Nord), près de Lamballe. Sa mère, Marie-Françoise Adam, est née le 17 juillet 1862 à Merdrignac. Ils se sont mariés le 12 mai 1888 à Merdrignac. Tous les deux avaient déjà perdu leurs parents. Jean Marie Molé était alors domestique de ferme à Trémorel, près de Merdrignac. Marie-Françoise Adam était ménagère à Merdrignac et devait aller travailler dans les fermes.

Le couple s'était installé dans une petite ferme au Plessis. C'est là que naquît Victor, leur fils aîné. Le 7 juillet 1890 naît Charles. Il décède à 2 mois le 15 septembre 1890. Le troisième fils, Henri, naît le 10 novembre 1891 mais il décède le 2 octobre 1892. Le couple n'eut pas d'autre enfant.

On peut penser que Victor fréquenta l'école de Merdrignac. Il fut ensuite ouvrier agricole et, avec ses parents, cultivateur. C'était un beau et grand jeune homme de 1m.72. Incorporé le 1er octobre 1910 au 19ème Régiment d'Infanterie de Brest, il le quitte le 1er octobre 1912 et en devient réserviste. Il est rappelé à l'activité le 2 août 1914. Sans doute participa t-il à la campagne du 19ème R.I. en Belgique (Maissin), lors de la retraite et pendant la bataille de la Marne. En position avec son régiment dans la Somme, il apprend que son père est décédé le 27 octobre 1914. II devient caporal le 8 janvier 1915. A ce moment son régiment, après s'être reconstitué à Aveluy, est remonté dans le secteur de la Boisselle où l'attaque inutile du 17 décembre 1914 lui avait coûté 1.200 hommes, tués, disparus, blessés ou prisonniers. Nouvelles actions et escarmouches se succèdent en ce début d'année 1915. Victor Molé est porté tué le 10 janvier 1915 (en fait le 11). La transcription de son jugement de décès se fera en mairie de Merdrignac le 14 mars 1918 avec la mention *"Mort pour la France".* Il apparaît, à la lecture de cet acte, que l'officier d'état-civil du 19ème R.I. a constaté la réalité de la mort de Victor Molé. Son corps n'avait donc pas alors disparu et il fut sans doute sommairement inhumé sur place. Qu'en advint-il ensuite dans ce secteur constamment disputé par les Allemands et les Français, puis par les Allemands et les troupes du Commonwealth ? Nous n'en saurons rien. Seule, cette plaque d'identité (qui sera remise à la mairie de Merdrignac) a permis de tirer Victor Molé de l'oubli. Son nom figure sur le monument aux morts de Merdrignac.

Sa mère, Marie-Françoise, mourut à Merdrignac, rue d'Abas, le 5 février 1931, à l'âge de 69 ans. Elle était restée seule, ayant perdu ses trois fils et son mari.

Recherches

Histoire et Témoignages littéraires : l'exemple des Austro-Hongrois sur le front ouest en 1914

par Jean-Claude LAPARRA

Il arrive que les écrivains rapportent, dans des témoignages, les événements qu'ils ont observés ou auxquels ils ont participé, ou bien dont ils ont eu simplement connaissance. Lorsque ces faits sont examinés ultérieurement au cours d'une recherche à caractère historique, il est loisible d'abonder l'étude d'éléments empruntés à la littérature. C'est ce qui va être montré à travers l'exemple fourni par deux auteurs (l'un célèbre : Stefan Zweig ; l'autre moins illustre : Adrienne Thomas), à propos des Austro-hongrois sur le front ouest, dans les premiers mois des combats de la Grande Guerre.

En 1914/15, de l'artillerie très lourde austro-hongroise (4 batteries de 2 mortiers de 305 mm Skoda) est engagée à l'Ouest Les pièces y arrivent le 19 août 1914 et participent au siège de Namur jusqu'au 26. Puis, la répartition des moyens entre les objectifs entraîne leur séparation. Deux batteries se rendent devant Maubeuge, puis à Anvers ; elles restent ensuite sur le front belge. Les deux autres, après avoir bombardé Givet, vont sur les Hauts de Meuse et séjournent en Lorraine (avec un engagement en Argonne).

Cette présence sur le front ouest, en tant qu'appoint à l'artillerie allemande, est attestée de différentes manières. En particulier, on la connaît par ce qu'en ont écrit Stefan Zweig et Adrienne Thomas. Leurs témoignages, directs ou indirects, sont partiels et brefs ; pourtant, ils sont intéressants parce que, d'une manière générale, l'existence de formations austro-hongroises en Belgique et en France de 1914 à 1918 est mal connue.

Après Namur, deux de ces batteries sont dirigées sur Maubeuge. Son siège dure du 26 août au 7 septembre. Lorsque ce jour-là le gouverneur de la ville, le général Fournier, fait hisser le drapeau blanc, le général von Zwehl pense récupérer 7 000 prisonniers parvenus - croit il - au bout de leur capacité de résistance. Le lendemain, il constate que la garnison comprend 40 000 hommes avec 400 canons. Le surlendemain, la presse allemande informe ses lecteurs, ce qui permet à une jeune allemande, Herta Strauch/Adrienne Thomas, d'en témoigner ultérieurement dans un roman autobiographique :

"8 septembre 1914. - Maubeuge est pris : quarante mille prisonniers."
Les journaux ne révéleront que plus tard la participation des mortiers austro-hongrois à la réduction de certains forts. Ils pourront alors regrouper leurs compliments pour les actions accomplies par ces matériels au cours de ce siège, ainsi que celui qui s'est déroulé dans le même temps : celui de Givet, auquel ont participé les deux autres batteries austro-hongroises.
Pendant ce temps, la 5ème armée a franchi la Meuse au nord de Verdun et ses trois corps d'armée progressent à l'ouest de celle-ci ; leur but est de l'encercler par une manoeuvre de contournement. Plus à l'est, les 6ème et 7ème armées ont entrepris, vainement, une percée du front français au sud-est de cette ville, en direction de la Moselle. Entre les 5ème et 6ème armées est intercalé le Vème A. K. (Armeekorps) Celui-ci est engagé deux fois dans la



Le 2 février 1915, dans la caserne de l'I.R. 67, à Longeville-lès-Metz, le commandant des deux batteries austro-hongroises explique la manœuvre d'un mortier de 305 mm Skoda au roi de Bavière, reconnaissable à sa barbe blanche (Von Ranciglio, Mit den Deutschen in Belgien und Frankreich, *Arch. Mun. Metz, CA 801)*

Toul et Verdun (notamment ceux de Liouville, du Camp des Romains et de Troyon). L'opération enveloppante, menée alors contre ce dernier dans la première quinzaine de septembre et reprise à partir du 18 septembre, constitue l'une des modalités d'une attaque en tenaille, beaucoup plus vaste.

La première opération contre le fort de Troyon dure du 8 au 12 septembre, avec le concours de deux batteries austro-hongroises. Le 13, elles sont repliées à Rezonville. Le lendemain, elles vont à Metz et sont cantonnées dans une caserne à Longeville-lès-Metz. La présence de leurs personnels ne passe pas inaperçue. Adrienne Thomas écrit en effet :

"10 (?) septembre 1914 - Toujours des convois. Grondement des canons. Depuis peu, nous avons des soldats autrichiens cantonnés ici. J'ai vu un officier en ville. Il était très chic, il portait une tunique marron avec des parements rouges. De hautes bottes vernies. Il appartient à la batterie des mortiers automobiles qui se trouve ici. Tous les gamins suivaient l'Autrichien qui, d'une démarche balancée, très peu militaire, descendait la rue Serpenoise, arrogant comme s'il en était, le sauveur et le libérateur de la Lorraine. Espérons qu'ils ne nous sauveront et ne nous libéreront pas comme ils l'ont fait de Lemberg !"

Une seconde offensive enveloppante est lancée par les Allemands : la 5ème armée à l'aile droite vers Sainte-Menehould et l'Argonne, un détachement d'armée incluant le Vème A.K. à l'aile gauche en direction des Hauts de Meuse et de Saint-Mihiel. Verdun doit être investie grâce à une jonction de ces forces vers Chaumont-sur-Aire. Les forts de l'intervalle Verdun - Toul constituent de nouveau des obstacles qu'il faudrait réduire. A Vienne, l'écrivain autrichien Stefan Zweig, admirateur de l'armée allemande, compare les communiqués de presse allemand et austro-hongrois, ce qui lui donne l'occasion de noter à la date du 26 septembre 1914 : *"Enfin un fort d'arrêt devant Verdun - peut-être que là-bas cette interminable bataille va prendre tournure* !". Le Vème A.K. reprend globalement sa manoeuvre précédente vers Troyon, alors que son voisin, le IIIème .A.K., attaque au centre devant Saint-Mihiel. Les deux batteries austro-hongroises se séparent et chacune va renforcer un de ces deux corps d'armée : l'une bombarde à nouveau le fort de Troyon, l'autre celui de Liouville. En octobre, elles sont retirées en arrière du front ; le 30, elles reçoivent l'ordre de se rendre à nouveau à Longeville. Cette présence est attestée par Adrienne Thomas :

"23 (?) Septembre 1914 - Le Jour de l'An juif est passé. J'étais avec mes parents à la synagogue. Terrible, toutes ces femmes qui pleuraient et que n'attendaient pas, comme d'habitude, leur mari et leur fils. En bas, la moitié des fidèles étaient en feldgrau ; il y avait aussi des Autrichiens parmi eux."

Le 2 février 1915, le roi de Bavière Louis III rend visite aux deux batteries austro-hongroises, au cours d'un séjour qu'il fait à Metz pendant quelques jours et dont Adrienne Thomas témoigne encore :

"28 janvier 1915. - Venant probablement du Grand Quartier Général, où il avait présenté ses voeux, le roi de

Bavière était aujourd'hui à Metz. Malgré le grand froid, il était en auto découverte et passa lentement dans les rues, entre les Bavarois qui faisaient la haie. Le sympathique vieux monsieur, à la grande barbe blanche, fait des signes amicaux à ses soldats et de sa canne noire enrichie d'or, adresse des saluts aux Messins."

A l'occasion de cette visite, les mortiers austro-hongrois sont présentés au monarque dans la caserne de Longeville. Une batterie exécute une démonstration du service de ses pièces ; l'autre et la colonne bavaroise de munitions qui leur est rattachée défilent devant les autorités présentes. Une batterie est ensuite détachée durant un mois environ (en février - mars 1915) dans l'Argonne. La fin du séjour se situe en mai 1915 pour ces deux unités.

Pendant ce temps, les deux autres batteries austro-hongroises ont participé, du 25 septembre au 11 octobre 1914, au siège d'Anvers. Ensuite, l'une est repérée au nord-ouest de Lille puis vers la côte belge. L'autre est transportée dans les Flandres ; elle demeure jusqu'à la mi-janvier dans la région de Langemarck. Elle est alors transférée en Prusse orientale, avant de se retrouver en Galicie. C'est sans doute son itinéraire, avec le détour incompréhensible par le front de Verdun, que l'on retrouve dans ce témoignage de Stephan Zweig :

"Vendredi 16 (juillet 1915) ... Et l'un de parler d'Ypres, l'autre, un chef de train autrichien, était avec les mortiers devant Maubeuge, Verdun et Anvers, à présent devant Przemysl."

A l'évidence, ces témoignages directs ou indirects ne suffiraient pas à eux seuls pour attester de manière détaillée la présence austro-hongroise sur le front ouest. Il faut d'ailleurs les utiliser avec précaution parce qu'ils comportent des inexactitudes (notamment de dates). Pour autant ils constituent une confirmation d'événements avérés, découverts par les procédés habituels de la recherche historique, et une illustration anecdotique de ces faits.

Notes

1. LAPARRA Jean-Claude, Le Prix d'une Alliance. Les Austro-hongroise sur le front ouest 1914-1918, Éditions Ysec, à paraître au printemps 2002.
2. STRAUCH Herta (1897-1980) : écrivain autrichien d'origine allemande, dont la famille s'est installée en Lorraine annexée ; après avoir vécu à Saint-Avold, elle a passé la période de 1904 à 1916 à Metz ; connue sous le nom de plume d'Adrienne THOMAS, elle est l'auteur de Katrine wird Soldat (Catherine soldat) (1930).
3. THOMAS Adrienne, Catherine soldat. Roman. Éditions Serpenoise. Metz 1989 (réédition). p. 211.
4. THOMAS Adrienne, op. cit. p. 217.
5. ZWEIG Stefan (1881-1942) : écrivain autrichien, mobilisé au Wiener Kriegsarchiv (archives militaires de Vienne).
6. ZWEIG Stefan, Journaux 1912-1940. Belfond/Le Livre de Poche N° 13859. 1995. p. 107.
7. THOMAS Adrienne, op. cit. p. 217.
8. THOMAS Adrienne, op. cit. p. 257.
9. ZWEIG Stefan, op. cit. p. 190.

Analyse de correspondances de soldats français du 262ème R.I. de Lorient par la censure

par Alain MALINOWSKI

Nous savons l'intérêt que portait le Haut Commandement français à la correspondance des soldats français pendant la guerre. Anastasie ne sévissait pas que pour les journaux. Ce contrôle postal, qui mobilisa bien des soldats, ne se contentait pas d'intercepter les lettres trop réalistes ou trop contestataires. Il analysait aussi soigneusement le contenu de ces lettres, y relevant plaintes et divers autres propos. Il se montra en particulier très vigilant lors des soubresauts qui agitèrent certaines unités après l'échec de l'offensive du Chemin des Dames. Ces rapports établis, unité par unité, jour par jour, apportaient au commandement de précieuses informations sur le moral des soldats. En était-il tenu compte dans le sens d'une répression ou d'une amélioration des conditions de vie et de combat de la troupe, c'est une autre question à laquelle il est sans doute impossible de répondre ?

Alain MALINOWSKI s'est intéressé à cette analyse des correspondances et nous livre le relevé d'un rapport quotidien de censure, concernant les courriers des soldats du 262e R.I. de Lorient, pendant le chaud été 1917, le 7 août.

S.HA.T. Vincennes, 16 N 1419

SP 23, le 7 août 1917

Analyse de la correspondance militaire, 262e RI, Secteur postal 104:

Prélèvement du 5 août 1917: 500 lettres.

Contrôlées et acheminées : 500 lettres.

Ce régiment est composé presque exclusivement de Bretons (Finistère - Morbihan). Les lettres semblent s'abstenir systématiquement de toute allusion à la vie militaire. Aussi les extraits sont-ils rares et peu intéressants.

Très nombreuses plaintes contre la pluie.

Rien au sujet de la nourriture.

Les compagnies en réserve sont satisfaites d'avoir du repos. Les hommes en ligne disent peu de choses.

Deux plaintes relatives au refus de permissions exceptionnelles.

Un officier porte un jugement plutôt défavorable sur le colonel et donne son opinion sur les intentions allemandes. Aucune considération sur l'avenir ne permet de porter un jugement sur le moral de ce régiment qui n'a pas mauvais esprit.

L'hygiène

Intempéries : très nombreuses plaintes contre la pluie et la boue.

*** Je suis de ce moment en 1ère ligne, secteur Vauxaillon, mais quel sale temps ! De l'eau tous les jours et de la boue comme en plein hiver, et, en plus de cela, il y a comme abri un petit trou où il pleut comme dehors. Ah! C'est du joli! Quand donc en verrons nous la fin de cet enfer ? (15e Cie)*

*** Je suis en ligne depuis quelques jours. Il pleut depuis plus de 15 jours et ce n'est pas le rêve de prendre la garde la nuit au petit poste sous un temps pareil. Nous pataugeons dans la boue du matin au soir. Je t'assure qu'on ne s'amuse pas beaucoup ici.*

*** Il était temps de quitter nos tranchées pleines d'eau ; nous voyez-vous sous une pluie continuelle, n'ayant pour tout abri pendant 4 jours que des trous creusés dans le fond de la tranchée sur le côté, trous souvent remplis d'eau ! C'est pourtant la situation des pauvres copains qui nous ont remplacés. Je vous assure qu'avec 8 jours de ce régime on est bientôt devenu des demi squelettes.*

La guerre :

Opérations: Les compagnies au repos expriment leur satisfaction. Les autres trouvent le secteur assez calme et attribuent ce fait à l'offensive des Flandres.

*** Mon bataillon est au repos pour 7 jours. Les 2 autres sont en ligne en ce moment (d'un adjudant, 17ème Cie).*

*** Pour l'instant nous sommes en réserve dans une carrière; tu sais il peut en tomber là-dessus ça ne fait pas grand-chose; on est un peu plus tranquille que là-haut et au moins on peut dormir, car je t'assure qu'on est bien content d'avoir un peu de repos malgré qu'il y ait toujours des corvées à faire. Mais au moins on peut manger la soupe deux fois par jour et le jus le matin.*

*** L'impression première est bonne et le Boche qui essaie de nous maintenir par quelques coups de canon doit être inquiet. La formidable offensive déclenchée dans les Flandres, doit certes avoir quelque répercussion devant nous. Je ne sais quelles seront les conséquences de cette nouvelle action, mais elle ne manquera pas d'avoir quelque influence sur le dénouement.*

*** Après 8 jours de ligne dans un secteur tranquille, me voilà avec mon bataillon dans mon ancien secteur de V. J'ai déjà eu à y repousser une attaque boche facilement rejetée à la grenade. J'y ai eu un tué et cinq blessés (d'un capitaine, 4ème bataillon).*
***Les Boches essayent bien de nous enfoncer mais ils prennent la pile.*


Soldat du RICM en tranchée à Douaumont, 16/10/1916 (Coll. Coatanroc'h)

*** Cette nuit, nos voisins d'en face, ah! Les c ... nous ont envoyé des bombes, non pas glacées mais incendiaires. Nous en avons eu de la casse (14ème Cie).*
Permissions: deux plaintes relatives aux permissions exceptionnelles.
*** La mère de E.F. est morte; il avait reçu une dépêche disant que sa mère était bien mal. Alors il a demandé une permission pour aller la voir et on lui a refusé. Alors qu'il avait le droit d'en avoir une. Aussi il y a de quoi être dégoûté du métier.*
Quand on voit les injustices qu'il y a. Il a reçu hier une dépêche disant que sa mère est morte; il est parti car on ne pouvait pas lui refuser une perme.

*** J'ai fait une demande de permission en y joignant votre dépêche qui m'a sérieusement alarmé, car j'ignorais que ma mère fut malade. Mon colonel me l'a refusée parce que ma compagnie prenait la tranchée de 1ère ligne le soir même. J'ai dû m'incliner... Vous n'ignorez pas que sous notre uniforme nous avons des devoirs sacrés à remplir mais nous avons également des droits qu'on ne sait malheureusement pas respecter... Mon geste eut été considéré peut-être comme une lâcheté et j'ai eu à rester à mon poste. J'espère cependant qu'avec vos bons soins, Docteur, ma chère maman pourra encore s'en tirer.*

Jugements sur les chefs
*** Définitivement le colonel nous quitte dans 2 ou 3 jours. Il est réintégré dans l'État Major. Il est furieux, car là-bas, il sera surveillé, ne pourra que difficilement continuer ses lectures, ne pourra pas rester au lit tant qu'il voudra... Mon Dieu, autant je l'avais en horreur pendant plusieurs mois (et c'était réciproque) autant ça m'embête de le perdre pour recommencer avec un autre individu. Enfin c'est la guerre.*

Affaires extérieures : opinion sur l'ennemi:
*** Les Boches chantaient ce matin. C'est sans doute la prise de Czernovitch. Je crois que cette affaire russe va les pousser à y envoyer du monde. Ce sera un résultat. Si les Russes ne perdent pas la tête ce sera excellent; ça va diviser les forces boches*!

Association

Association *Patrimoine de la Grande Guerre*

Cette association, fondée le 12 janvier 1996, et actuellement présidée par Didier Guénaff, a son siège social à l'Hôtel de Ville de Noyon. Elle est parrainée par le professeur Stéphane Audoin-Rouzeau.
Elle s'est donnée pour but de *" mettre en valeur les vestiges de la Première Guerre mondiale du Vermandois au Ressontois."* avec *" la restauration, l'entretien, l'étude et la promotion des monuments"* de cette région située globalement entre Noyon et Compiègne. Afin de parvenir à ce but, l'association a proposé la signature de conventions à des particuliers ou à des collectivités territoriales propriétaires de sites sensibles. Ces conventions donnent le droit exclusif à l'association de gérer historiquement et touristiquement des secteurs entiers et des monuments, permettant ainsi leur protection, leur entretien et leur mise en valeur (conventions avec l'Office de Tourisme de Compiègne, le Souvenir français, la Western Front Association, les communes de Tracy-le-Mont,

Ribécourt-Dreslincourt, Mareuil-la-Motte, et responsabilité de divers sites 14-18, carrières, monuments ou fortifications).
Par ses actions variées, l'association *Patrimoine de la Grande Guerre* a permis une prise de conscience dans l'Oise de l'existence de vestiges d'une guerre encore très présente dans le Noyonnais. Toujours sobres et discrètes, ces mises en valeur visent à prolonger la mémoire des soldats qui se sont battus et des civils qui ont subi les combats. Ce devoir de mémoire, qui ne peut échoir dans l'esprit des promoteurs et des responsables de l'association qu'à des bénévoles, Patrimoine de la Grande Guerre entend le rendre sur les lieux mêmes du conflit.
Patrimoine de la Grande Guerre édite un petit bulletin de liaison trimestriel et des séries de fiches d'extraits de témoignages ou aidant à la découverte des sites et monuments que l'Association répertorie et protège. Elle a fait paraître aussi un certain nombre de documents historiques que nous avons cité dans nos bulletins (voir en particulier bulletin 16, p. 11, et 17, p. 11).
Au printemps 2002, le voyage associatif de Bretagne 14-18 s'arrêtera une journée dans l'Oise et visitera les sites de cette région, sous la direction de guides de *Patrimoine de la Grande Guerre.*

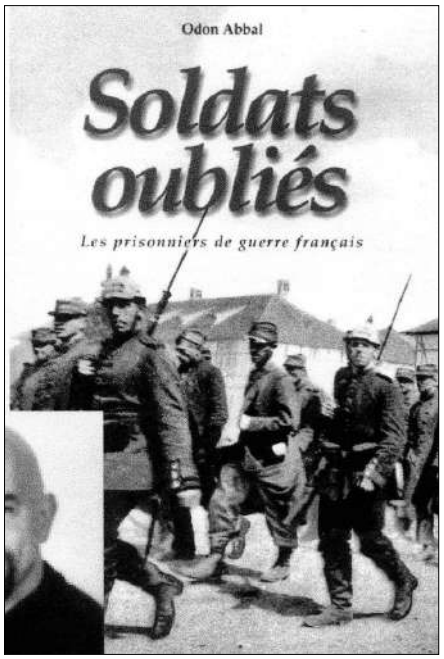

Dans la carrière du Chauffour

Lire, voir, écouter

** A l'Historial de Péronne, du 21 novembre 2001 au 28 février 2002, exposition sur les dessins de guerre d'André Masson, **masson / massacres**.
** Pour ceux qui ne l'auraient pas encore vu et qui auraient la chance de le voir encore à l'affiche, nous recommandons le magnifique film de François Dupeyron *La Chambre des Officiers* que nous avions présenté dans notre bulletin 17, p. 12.
**Nous avons été informés que le film *La Tranchée* de W. Boyd, sorti discrètement en avril 2000 sur les grands écrans français, était édité en cassette vidéo.

Bibliographie

Choix réuni par Hermann Plote, René Richard, Daniel Richard-Maupillier, Soissonnais 14-18



🕮 **ABBAL Odon,** *Soldats oubliés, Les prisonniers de Guerre Français*, éd. E. et C., 2001, 159 francs ou 24,24 euros.
🕮 **Association Soissonnais 14-18**, *Sicard, médecin photographe dans les tranchées du Soissonnais, 1915-1916*, Soissonnais 14-18, 12 euros ou 80 francs, frais de port inclus. Commander à Soissonnais 14-18 (Marc Pamart), 11, rue de Thoiry, Sacy, 02 290, St-Christophe-a-Berry.
🕮 **BEUMELBURG Werner**, *La guerre de 14-18 racontée par un Allemand*, réédit. Bartillat, 150 francs.
🕮 **BIROT Louis**, *Carnets: un prêtre républicain dans la Grande Guerre*, éd. André Minet, Albi, 2001
🕮 **BOUSQUET Joseph**, *Journal de route 1914-1917*, Edit. Des Saints Calus, Bordeaux, 2000, 100 francs.
🕮 *Carnets de Guerre de Georges Curien, Territorial Vosgien*, Ed. Anovi, 2001, 96 pages, 91, 83 francs ou 14 euros (+ 4 euros pour le port). Commande et chèque à adresser à Editions Anovi, Le Chaufour, 37 220 -Parçay-sur-Vienne.
🕮 **CAZALS Rémy et ROUSSEAU Frédéric,** *14-18, Le cri d'une génération*, Privat, Toulouse, 2001, 160 pages, 85 francs ou 12,95 euros.
🕮 **CLAUDEL Paul**, *La bataille des frontières (Vosges),* Ed. de l'Est, réédition 2001, 130 francs.
🕮 **Ecole d'infirmières de Lausanne**, *L'ambulance du docteur Alexis Carrel*, 1914-1919, Ed. de la Source, Lausanne, 1977, 170 pages, 130 francs avec le port. Commander à Patrimoine de la Grande Guerre, 24 rue du Chêne, 60 138, Chiry-Ourscamp.

🕮 **FARON Olivier**, *Les enfants du deuil, Orphelins et Pupilles de la Nation de la 1ère guerre mondiale (1914-1940),* La Découverte, Paris, 2001, 336 pages, 163, 99 francs ou 25 euros.
🕮 **HARDIER T. et JAGILSKI J.F**., *Combattre et mourir pendant la Grande Guerre (1914-1925),* Ed. Imago, Paris, 2001, 376 pages, 144, 30 francs ou 22 euros.
🕮 **JAGER Herbert**, *German Artillery of World War One*, The Crowood Press, London, 2001, 19, 95 livres
🕮 **KIPLING Rudyard**, *Œuvres*, tome 4, Gallimard, collection La Pléiade, Paris, 2001, 1520 pages, 67,08 euros ou 440 francs. Dans cet ouvrage sont regroupés les derniers livres de l'illustre écrivain anglais et, en particulier trois nouvelles relatives à la Grande Guerre et trois livres autobiographiques (dont La France en Guerre-1915) où la guerre (où Kipling perdit son fils) est évoquée.
🕮 **LANHER Jean**, *Le pays de Montmédy (Meuse) au fil des jours : août 1914 - novembre 1918*, édit. Serpenoise, 2001, 180 francs
Les Carnets de l'aspirant LABRY, Médecin dans les tranchées, 28 juillet 1914 - 14 juillet 1919, présenté par **Stéphane Audoin-Rouzeau**, Bayard, Paris, 348 pages, 144 francs.
🕮 **LETHO-DUCLOS Jean-Luc**, *Saint-Laurent-Blangy dans la Grande Guerre, 1914-1918*, Documents d'Archéologie et d'Histoire du XXème siècle, n° 7, Cercle Archéologique d'Arras, 2001, 200 pages (21x29,5), 180 francs + 21 francs de port. Commander à J.L.Leto-Duclos, 29, rue de Versailles, 62223, St-Laurent-Blangy ou au Service Archéologique d'Arras, 77, rue Baudimont, 62000, Arras.
🕮 **MIQUEL Pierre**, *Le gâchis des généraux*, Plon, Paris, 2001, 125 francs.
🕮 **MIQUEL Pierre,** *Les oubliés de la Somme*, Tallandier, Paris, 2001, 132 francs. J! RICHERT Dominique, Cahiers d'un survivant, un soldat dans l'Europe en guerre 1914-1918, La Nuée Bleue, Strasbourg, 2001--Réédition de cet exceptionnel témoignage d'un soldat alsacien enrôlé dans l'armée allemande.
🕮 **RODHAIN Michel**, *Quatorze ou la bataille de Morhange*, compte d'auteur, 2001.
🕮 **SCHIRMANN Léon**, *Mata Hari : autopsie d'une machination*, Italiques, Paris, 125 francs
🕮 **TUBERGUE Jean-Pierre**, *Mata Hari, espionne ou victime ?* Italiques, Paris, 2001, 175 francs.
🕮 **VAUCLAIR Gilles**, 1914-1918, *Ruffey-Les-Echirey, un village Bourguignon dans la tourmente de la Grande Guerre*, 2000, 166 pages (21x29,5), 120 francs + 25 francs de port. Commander avec règlement chez G. Vauclair, 27, rue de Dijon, 21 490, Ruffey-les-Echirey.



BRETAGNE 14-18
Association de recherches et d'études historiques sur la vie des Bretons dans la Grande Guerre
Bulletin de liaison et d'information
ISSN : 1240 - 5396
Directeur de la publication : René RICHARD
Comité de rédaction : Daniel AMOURET, Jean-Pierre COTTE, Marcel FLOC'H, Roger HUGUEN, Yvon KERURIEN, Gabriel LE MER, Frédéric LE PERSONNIC, Thierry LE ROY, Marie LLOSA, Michel PIETO, René RICHARD, Ronan RICHARD.
Secrétaire de rédaction : Ronan RICHARD.
Contacts association : Bretagne 14-18, Bel Horizon, 22 330 - Plessala.
Bretagne 14-18, 6-allée des Bruyères, 22 300 - Lannion.
Contacts bulletin et revue : Ronan RICHARD, le Paradis, 22 600 - Saint-Barnabé.
bretagne.14.18@ vanadoo.fr